

Journal

Journal de la FFSB

Trimestriel : Octobre / Novembre / Décembre 2012

Belgique-Belgie
P.P. P 102023
1050 Bruxelles 5
BC 0491
Bureau de dépôt
Bruxelles 5
Ch. de Boondael 55

Numéro 116



Tout sur Miss & Mister Belgium 2012 !

Dossier : Les festivals, des modèles d'accessibilité ?

Sommaire

Le texte inspire le geste

Trimestriel d'éducation permanente édité par
la **FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS**

DE BELGIQUE ASBL.

Rue Van Eyck, 11A /4

1050 Bruxelles - Belgique

Fax : +32 (0)2 644 68 44

Tél : +32 (0)2 644 69 01

E-mail : sournal@ffsb.be

Site web : www.ffsb.be

Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

Editrice responsable

Martine Fraiture

Rédactrice en chef

Marie-Florence Devalet

Comité de Rédaction

Martine Fraiture

Julie-Anne Berhin

Alfred Fiévet

Mise en page

Marie-Florence Devalet

Ont collaboré

à ce numéro

L'équipe de la
FFSB-Jeunes

Cédrine Delforge

Angélique Verstraete

Les organisateurs du

Colloque du 20/10/12

Patrice Jabeneau

Jérôme Duquesne

Couverture:

Montage des Participants

Miss & Mister Deaf

Belgium réalisé par le

Sournal

3	EDITO	
4	DOSSIER	Les festivals, des modèles d'accessibilité ?
10	ASSOCIATIONS	Miss & Mister Deaf Belgium, l'histoire d'une passion.
12	ACTUALITÉS	Colloque : Apprentissage chez les Sourds, vers une nouvelle ère.
14	VOLET SOCIAL	Sour'Dimension, de nouvelles permanences sociales en Brabant Wallon.
16	FFSB-JEUNES	Les activités de la FFSB-Jeunes.
19	SERVICE ANIMATION	La réforme des allocations des personnes handicapées.
21	AIDES TECHNIQUES	Le smartphone, un type de GSM mieux adapté pour les personnes sourdes.
22	LES BRÈVES	Informations brèves.
24	CARNET NOIR	Brigitte Bennert : «Aimer, c'est servir».
26	AGENDA	L'agenda des associations.
30	DU SIGNE AU MOT	Jeux de langue des signes.

LE CONTENU ET LE TON DES TEXTES
N'ENGAGENT QUE LEUR AUTEUR.

Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte du Sournal :

068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an civil

15 euros ou plus comme abonné de soutien

25 euros pour l'étranger par paiement international

IBAN : BE45 0682 0308 5489 BIC : GKCCBEBB

Imprimerie SABELPrint SA

Rue Xhaufaire 153

4820 Dison

Tél : 087 31 28 47

Fax : 087 31 25 01

E-mail : info@sabelprint.be

www.sabelprint.be



Le mot de la rédaction

A la question du titre du dossier de ce numéro, on a envie de dire « oui » ... mais certains répondront « non », en toute franchise ... Qu'en est-il au juste ? C'est l'heure de faire le bilan sur les nombreuses initiatives touchant de près ou de loin à l'accessibilité des événements culturels et en particulier les festivals. Dans ce numéro, vous aurez aussi l'occasion de découvrir la genèse de la compétition Miss & Mister Deaf Belgium relatée par Angélique Verstraete, sa fondatrice, ainsi que les nombreuses autres rubriques habituelles fourmillantes d'informations.

J'avais aussi envie de profiter de la place que j'ai ici pour remercier les nombreuses personnes qui ont accepté de me rencontrer pour réaliser le dossier de ce numéro, ainsi que les précédents. Ces personnes fournissent des informations et ne sont pas toujours citées pour plusieurs raisons, et pourtant, ces collaborations sont très importantes pour moi et pour la revue. C'est grâce à elles qu'une information de qualité continue de paraître tous les trois mois.

Le colloque du 20 octobre 2012 : «Apprentissage chez les Sourds, vers une nouvelle ère » aura quelque chose d'inédit dans la mesure où ce sera sans doute la première fois que l'on va aborder l'apprentissage pour les Sourds de cette façon. N'hésitez pas à (très très) vite vous inscrire pour ne rien manquer. Pour les malchanceux, il fera l'objet d'un bref résumé dans le prochain numéro où vous retrouverez également un dossier spécial « langue des signes » pour les 10 ans de la reconnaissance de la langue des signes par la Communauté française.

Nous vous souhaitons bonne lecture et vous donnons rendez-vous pour le prochain numéro. N'oubliez pas de renouveler votre abonnement annuel !

MARIE-FLORENCE DEVALET,
rédactrice en chef

Edito
de la



Chers Tous,

Pour certains comme pour la FFSB, la rentrée a déjà commencé avec de nombreuses activités comme l'organisation de la 19e Journée Mondiale des Sourds qui a eu lieu dans la cité universitaire de Louvain-la-Neuve le 22 septembre dernier, le projet du nouveau décret inclusion de la Région de Bruxelles, la réforme des allocations pour les personnes handicapées, les rencontres pour l'accessibilité des moyens de communication des personnes sourdes et malentendantes et des appels au secours qui ne sont pas encore opérationnels par SMS, l'appui apporté pour l'introduction d'un dossier visant à développer un master en interprétation... et de nombreux autres dossiers. Il est maintenant fastidieux de les énumérer tous.

Ce sont là de lourdes tâches auxquelles les membres du Conseil d'Administration et son personnel s'attellent pour les prochains mois.

C'est bientôt les élections communales et provinciales et plusieurs personnes sourdes et malentendantes se sont déjà portées candidates et nous leur souhaitons bonne chance.

Si vous avez des compétences dans certains domaines et que vous désirez apporter votre pierre à l'édifice d'un meilleur avenir pour tous, c'est le moment de nous contacter et de nous proposer votre aide.

Contrairement aux énergies dépensées par chacun dans son coin, c'est ensemble et dans un dialogue commun et constructif que nous serons plus forts.

Nous vous attendons...

MARTINE FRAITURE, présidente de la FFSB

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 40 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est : 310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier



Les festivals, des modèles d'accessibilité ?

Un peu partout, on voit de plus en plus fleurir des festivals culturels qui mettent en place des aménagements adaptés aux personnes sourdes. Généralement, ces initiatives partent d'une bonne volonté, de gros efforts sont faits et on est sur la bonne route...

Quels sont les ingrédients pour faire d'un festival un lieu agréable pour une personne sourde ? Tout dépend du type de surdité et des besoins de chacun, mais dans les grandes lignes : l'installation d'une boucle magnétique, une signalisation et une information visuelle, claire et accessible. Mieux encore : un interprète en langue des signes sur

place, que ce soit tant pour l'accueil ou pour répondre aux demandes d'informations que pour traduire les spectacles et les concerts. C'est ce que nous pouvons raisonnablement espérer à l'heure des débuts des festivals véritablement ouverts à tous.

Comme chacun sait que les annonces ne sont pas toujours conformes à la réalité, il convient, pour chacun des

événements, d'aller voir ce qui se passe sur place. Parfois on est déçu, parfois agréablement surpris. Ainsi, en matière d'interprétation, on voit de tout ! Les organisateurs des festivals sont généralement des personnes animées de bonnes intentions, mais qui ne sont pas toujours bien informées sur les besoins des Sourds. Pour beaucoup, un interprète en langue des signes en vaut un autre,



vision que partagent certaines associations actives dans le domaine de l'accessibilité, malheureusement.

En réalité, le choix de l'interprète est un sujet complexe. Faut-il engager des interprètes diplômés ou des interprètes non diplômés? Dans le cas de la traduction des concerts, certains avancent, pour justifier l'emploi d'une personne non qualifiée, qu'il vaut mieux avoir une interprète avec un bon niveau de langue des signes, passionné de théâtre ou de musique et doué pour rendre les atmosphères... qu'un interprète diplômé mais dont la prestation est moins bonne. Hélas, il y a, en effet, à l'heure actuelle, trop peu d'interprètes diplômés qui d'une part, aiment et d'autre part sont doués pour traduire les concerts en langue des signes. Mais attention, que ce soit dans un cas ou dans l'autre, seule une préparation adéquate permet à l'interprète de traduire le plus fidèlement possible le sens de la musique et là où les interprètes professionnels sont rémunérés, généralement avec un montant trop bas au regard de la prestation réalisée, les interprètes non diplômés ne le sont, eux, pas du tout ou encore moins. Il est important que l'organisateur du festival respecte à sa juste valeur le travail de l'interprète et mette en place un cadre adéquat respectueux du travail réalisé. De plus, la professionnalisation offre un minimum de garanties quant à la qualité de la prestation.

Concrètement, comment cela se passe-t-il pour un interprète qui est appelé à traduire un concert en langue des signes ? Les interprètes qui traduisent les concerts des Francofolies de Spa procèdent comme suit : une personne responsable de l'accessibilité du festival prend contact avec les interprètes du Service

d'Interprétation pour Sourds de Wallonie et leur fournit le programme des concerts prévus pour la prochaine édition qui a lieu chaque année fin juillet. Ainsi, au mois de mai déjà, ils choisissent entre eux, les concerts qu'ils traduiront. Pour faire ce choix, ils recherchent les paroles des chansons des artistes sur internet, s'il n'y a pas déjà de CD disponible, et analysent ce répertoire de chansons afin de voir s'il est possible d'en faire une belle traduction et font une sélection qu'ils transmettent à leur contact aux Francofolies. Cette personne va s'occuper de contacter les agents des artistes. Les interprètes essaient de rencontrer les artistes afin d'être certains que leur traduction correspond au sens qu'ils ont voulu donner, ou d'assister à l'un de leurs concerts afin de savoir à l'avance comment ils ont l'habitude de se présenter sur scène. Ils doivent aussi préparer la traduction même des chansons et pour ce faire il faut faire l'analyse linguistique nécessaire à la fidélité de la traduction, en particulier les jeux de mots qui doivent devenir des jeux de signes. Ils se soumettent aussi à l'avis et aux corrections d'une personne sourde. Enfin, ils doivent apprendre la chanson par cœur ainsi que ses variantes pour pouvoir la restituer sans faute le jour J. Le travail commence donc en mai pour s'achever fin juillet. Ainsi, les interprètes des Francofolies de Spa estiment qu'il faut 5 à 7 heures de préparation par chanson ! Une fois sur la scène, les interprètes doivent être capables de suivre le rythme du chanteur, qui parfois ôte ou glisse quelques chansons ou phrases imprévues, et de rendre l'émotion qu'il veut faire passer. Quand l'exécution est belle, cela devient



alors un plaisir pour les personnes sourdes d'assister à une traduction.

Côté organisation, il y a beaucoup de choses à penser. S'il est judicieux de désigner une personne responsable de l'accessibilité, ou même un comité de personnes, l'élaboration du budget du festival doit, lui aussi, intégrer les dépenses relatives à l'accessibilité. On voit des situations où l'accessibilité n'est pensée qu'à la dernière minute et faite avec les moyens du bord, parfois au détriment du travail de ceux qui s'investissent pour cela. Il y a encore trop de gens qui ne réalisent absolument pas le travail que nécessite l'interprétation en langue des signes, ce qui entraîne un manque de respect de la profession.

Enfin, le recours à différentes stratégies d'emploi des interprètes en langue des signes, auprès de différentes associations, à tantôt des interprètes qualifiées, tantôt des



bénévoles, ne facilite pas l'économie des moyens. Christiane Broekman qui a fait partie de l'équipe d'interprétation du concert du chanteur Jali lors de la remise du prix Egalitude, accessible sur invitation par la Ministre Eliane Tillieux et, une seconde fois lors des Francofolies de Spa, explique: « J'ai appris qu'une autre personne interprétait Jali lors d'un festival. Avec une meilleure collaboration, nous aurions pu aller interpréter pour lui puisque nous le connaissions déjà ainsi que ses chansons. Nous pourrions envisager de former un groupe d'interprètes de concerts qui suivraient les chanteurs lors de différentes prestations en Belgique durant l'année, mais nous ne sommes malheureusement pas assez nombreuses. »

Sur place, il est important que l'interprète soit suffisamment visible pour le public sourd. Les personnes sourdes ont besoin de bien voir à la fois l'interprète et la scène, ce qui rend un problème de visibilité, d'éclairage par exemple, aussi inacceptable pour une personne sourde que l'est une coupure de son pour une personne entendante.

Les associations qui œuvrent pour l'accessibilité des événements

sont unanimes : il est indispensable de soigner la publicité du festival et toutes recommandent d'intégrer les informations relatives à l'accessibilité dans tous les supports de communication, les affiches, les brochures, le site Internet,... Dans la pratique, malheureusement, ce n'est pas toujours le cas et c'est dommage car un manque de communication peut facilement réduire à néant le projet mis en place. Les organisateurs ne doivent pas non plus hésiter à utiliser les réseaux associatifs. La communication doit aussi être précise : Qu'est-ce qui est accessible ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? Il est désagréable pour une personne sourde d'être informée qu'un tel chanteur sera traduit et puis d'arriver sur place et de voir qu'il n'y a aucune interprète à l'horizon.



La tarification de l'entrée des festivals pose aussi un problème aux organisateurs et aux personnes sourdes. Souvent, dans les festivals, il y a un tarif fixe qui permet l'entrée des festivaliers à l'ensemble du site : concerts de la journée, village associatif et stands divers, animations diverses,... et le prix est souvent, aux yeux d'un festivalier entendant, largement justifié. Pour une personne sourde pour laquelle seul un concert de la soirée est traduit, il en est tout autre. Pour ces personnes, déboursier le plein tarif pour un seul concert interprété en langue des signes, n'est pas justifié. Certains festivals appliquent donc des tarifs réduits pour les personnes sourdes.

Hélas, on connaît encore quelques principes d'organisation qui rendent les choses moins attirantes qu'elles ne devraient l'être : vous devez réserver



votre place longtemps à l'avance alors que les festivaliers entendants peuvent arriver en dernière minute, ou encore, vous n'avez plus droit à une place parce que seul un nombre de places limité est réservé aux personnes sourdes et bien que vous soyez demandeur, vous devez rester en minorité... etc.

En ce qui concerne les festivals de théâtre, de contes ou d'arts de la rue, les problèmes qui se posent sont sensiblement les mêmes. Là aussi, il faut respecter le travail de l'interprète et fournir une information adéquate. Le problème des logos et de l'information fournie sur les affiches est récurrent. Le logo représentant une oreille barrée sur fond bleu indique seulement que quelque chose est accessible aux personnes sourdes mais ne nous informe pas du tout sur la nature de ce qui est accessible, ni le moyen. Le logo représentant la « langue des signes », (deux mains côte à côte sur fond bleu) est déjà un peu plus explicite que le premier, mais ne signifie uniquement que « quelque chose » est en langue des signes. Il n'est pas plus explicite et ne précise

pas s'il s'agit d'une interprétation en langue des signes ou d'une personne qui s'exprime directement en signant et n'indique pas à lui seul ce qui est traduit. Alors que lorsqu'on voit le logo de la personne en chaise roulante sur fond bleu, on suppose que l'ensemble du site est accessible aux personnes en chaise roulante, la langue des signes, elle, ne signifie presque jamais que tout est accessible en langue des signes. Il est donc important d'être précis dans sa communication et d'opter pour des logos appropriés. Il existe un logo qui représente l'interprétation en langue des

signes, qui, lui, est plus précis, tout comme il en existe un qui indique la présence d'une boucle magnétique. Faire bon usage de ces derniers en les intégrant dans un programme et en les accompagnant d'indications écrites ou visuelles c'est déjà faire un pas de plus vers le public sourd.

On voit aussi parfois dans certains festivals, des personnes ou une association affectées à l'accueil des personnes sourdes. Faut-il obligatoirement faire appel à un interprète professionnel pour exercer cette fonction d'accueil? Pas nécessairement. L'accueil idéal pour une personne sourde signante, c'est un accueil directement en langue des signes avec une information claire et accessible. Dans la pratique, ce n'est pas non plus facile à organiser. Les débuts des festivals qui se rendent accessibles ne sont pas toujours faciles, les personnes sourdes sont encore peu nombreuses à les fréquenter et il faut renouveler

l'appel à ce public chaque année. S.M. est entendante et se débrouille bien en langue des signes, elle a déjà été bénévole à plusieurs reprises pour l'accueil de personnes sourdes lors d'un festival. Elle témoigne : « Je reste là toute la journée et il n'y a personne qui vient, alors je m'ennuie, je vais faire un petit tour... le deuxième jour on m'a demandé de m'occuper de vérifier les accès pour les personnes en chaises roulantes, comme je connais un peu le sujet aussi... ». C'est hélas la triste réalité. Il est vrai que si l'on n'est pas certain d'avoir à accueillir beaucoup de personnes sourdes, il est bien tentant de faire appel à une aide à la communication, soit une personne faisant partie du comité



d'organisation ou bien des bénévoles et connaissant la langue des signes, soit une personne extérieure, pour assurer cette fonction, plutôt qu'un interprète professionnel qui demanderait une somme bien trop élevée pour assurer une permanence durant toute la journée. Et c'est compréhensible. Il semble logique qu'au plus il y aura de visiteurs sourds, au plus une personne entièrement formée et dévouée à cette tâche sera nécessaire. Il faut néanmoins savoir que les personnes sourdes adorent être accueillies par une autre personne

sourde, de voir que cette personne est totalement intégrée à l'équipe du festival,... Le choix appartient à chacun, mais l'idéal est que la personne chargée de l'accueil soit très rapidement accessible, maîtrise suffisamment bien la langue des signes pour avoir des échanges signés et soit éventuellement polyvalente. Attention, cette personne, si elle n'est pas interprète, n'est pas formée à la traduction et un couac est vite arrivé.

Un bel exemple de festival accessible, c'est le festival EOP qui a eu lieu en décembre 2011 et dont la prochaine édition sera en décembre 2013. Lors de ce festival, tous les courts-métrages présentés étaient sous-titrés en français, par une équipe spécialement affrétée à cette tâche. En outre, tous les films étaient présentés avec la présence d'une interprète en langue des signes, laquelle était également présente pour les débats qui suivaient chaque film.

Les Sourds, eux-mêmes organisent parfois leurs propres festivals. L'un des plus connus est le festival Clin d'Oeil qui a lieu tous les deux ans à Reims en Champagne française et dont la prochaine édition aura aussi lieu en 2013, mais début juillet. Clin d'Oeil est le rendez-vous des artistes sourds, peintres, cinéastes, comédiens, ... et de leur public. C'est à l'occasion de cet événement que les Sourds vont prendre connaissance des nouvelles créations qui reflètent la culture sourde, l'esprit de la communauté sourde et qui

sont entièrement en langue des signes. Plus rarement, certains spectacles sont accessibles aux personnes entendant. Là aussi, il y a des productions « pi-sourd », typiques des Sourds, et qui ne sont compréhensibles que par bons connaisseurs de la langue des signes, un peu à l'image des jeux de mots en français qui ne sont compréhensibles que par les bons francophones. Là aussi, on peut voir que réaliser une interprétation de la langue des signes vers le français ne serait pas une sinécure pour une grande majorité des spectacles, et pourtant, beaucoup de Sourds ont, à la différence de leurs confrères festivaliers entendants, le réflexe de sous-titrer leurs films ou de prévoir une compréhension en français de leur spectacle. Ce réflexe se retrouve aussi en dehors des festivals dans beaucoup de productions culturelles initiées par les Sourds où un interprète est presque systématiquement prévu. Certaines de ces productions sont de vrais concentrés d'art qui auraient tout à fait leur place dans les festivals dits « grand public » et non pas uniquement dans un but de sensibilisation, mais aussi dans le but de ravir tout public non averti.



Ici, des panneaux d'information sur les lieux d'un festival. Ces panneaux fournissent une information relativement claire sur les concerts rendus accessibles et la présence d'un interprète sur le site (en réalité, une aide à la communication bénévole). Hélas, cette information n'a pas vraiment été transmise avant l'événement.





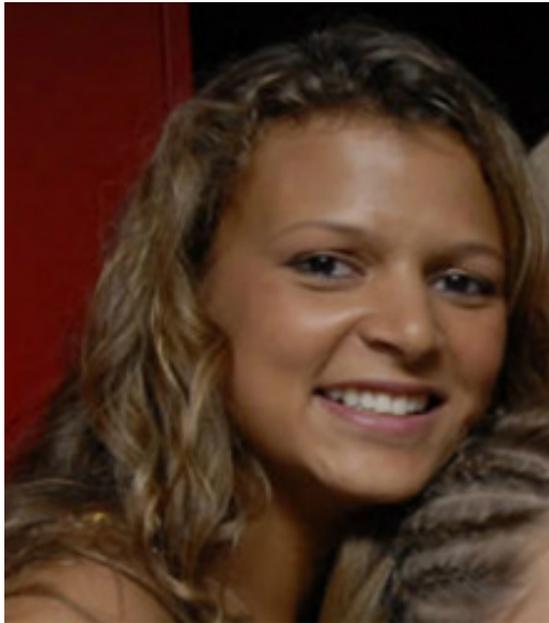
Un festival c'est aussi l'occasion de toucher un grand public de plus ou moins jeunes et c'est donc un lieu idéal pour faire de la sensibilisation. Ici, il s'agit de faire découvrir la surdité. Lors du festival de LaSemo en juillet dernier à Hotton, les animateurs de la FFSB étaient présents avec une activité intitulée « Sourd pour quelques minutes » où les festivaliers doivent arpenter le site munis d'un gilet fluo et d'un casque insonorisant. Durant quelques minutes, ils ne peuvent pas prononcer un seul mot et doivent essayer de se faire comprendre par d'autres moyens. Les retours sur cette expérience sont souvent positifs.



La présence des interprètes à elle seule, constitue aussi un bon moyen de sensibiliser le public à l'existence de la langue des signes et du travail d'interprétation. Aux Francofolies de Spa, les interprètes sont traitées comme de véritables stars, ou presque, ont leur propre agent et leur loge en coulisses, tellement leur impact est important à la fois sur le public et les retombées médiatiques du festival.



Ici, une rampe d'accès pour les personnes en fauteuil roulant. Le pictogramme utilisé est clairement celui de la chaise roulante. Néanmoins, il va de soi que ce positionnement n'est absolument pas adapté aux personnes sourdes qui sont beaucoup trop éloignées de la scène, et qui, elles n'avaient pas de place attribuée. Cette rampe était-elle d'ailleurs bien située pour ceux qui vont et viennent en fauteuil roulant ?



Miss & Mister Deaf Belgium, l'histoire d'une passion

Cette année, le samedi 27 octobre, aura lieu la seconde élection de Miss Deaf Belgium, et pour la première fois de Mister Deaf Belgium. Comment ce projet a-t-il vu le jour et pourquoi? Angélique Verstraete nous l'explique.

C'est notamment à Angélique Verstraete que l'on doit l'organisation d'un concours Miss & Mister Deaf Belgium.

Comme certains d'entre vous le savent, Angélique a participé à l'élection de Miss Belgique en 2004 mais n'a pas été choisie pour porter la couronne. Elle considère que c'est parce qu'elle est sourde. Nombreuses sont, en effet, les femmes sourdes qui partagent ce sentiment de non-égalité des chances sur les podiums, d'autant que la Miss Belgique devient aussi une ambassadrice de son pays lorsqu'elle est couronnée. « Une sourde en tant qu'ambassadrice de Belgique... ben voyons ?! », c'est ce que devaient probablement penser les membres du jury. Depuis, Angélique rêvait toujours d'une compétition uniquement destinée aux femmes sourdes. « A l'époque, j'étais jeune et je n'avais aucune idée de la manière de procéder pour en fonder une. »

En 2006, Angélique découvre qu'il existe une compétition « Miss Deaf World ». Elle envoie une demande motivée pour y participer. « Ils ont

lu mon CV, savaient que j'avais déjà participé à Miss Belgique et ils m'ont demandé mes mensurations et des photos. Ensuite ma demande a été acceptée. J'étais heureuse. Cela s'est passé à Prague, en Tchéquie.

L'hôtel cinq étoiles, l'avion, les visites, les vêtements, les chaussures, la nourriture, tout était offert. C'était ma première expérience avec d'autres Sourds étrangers. Nous devons communiquer en langue des signes internationale et j'ai été bien plus vite et mieux intégrée au groupe que lors de la préparation de Miss Belgique. Nous avons le sentiment de faire partie d'une même famille et avons tissé des liens. Longtemps après, nous avons gardé contact entre nous. Là-bas, je me suis vraiment rendue compte qu'il n'y avait rien d'organisé dans notre pays alors que dans beaucoup d'autres pays, il y avait un concours « Miss Deaf ». Je ne voyais pas pourquoi la Belgique pas. Les Sourds ont une apparence normale et c'est important de le montrer. Le handicap est trop souvent associé à la laideur ». Au terme de l'élection de Miss Deaf World, Angélique remporte le titre de « Miss Deaf Sympathy World », un titre qui la désigne, non pas comme Miss, ni 1ère ou 2ème Dauphine, mais comme étant la plus agréable, la plus sympathique du groupe.

Rentrée en Belgique, Angélique souhaite ardemment organiser

quelque chose. Elle raconte que cela n'a pas été facile car elle n'avait aucune connaissance nécessaire à la mise en place d'un tel projet. Elle devait aussi consacrer son temps à sa famille. Angélique s'est tout d'abord renseignée auprès de la présidente de Miss Deaf World, Josef Uhlir, qui lui a fourni de précieuses informations, notamment les règles qui doivent être appliquées, permettant à la future Miss Deaf Belgium de poursuivre son parcours au niveau international. « Il me fallait aussi fonder un bon comité et leur transmettre mes idées et mon expérience des concours qui m'animaient. Aujourd'hui, nous sommes quatre : Olivier Deville, Vanessa Picron, Murielle Bertrand et moi. »

En 2011, finalement, la première édition de Miss Deaf Belgium a été organisée. « J'ai trouvé huit filles qui ont bien voulu participer. Je souhaitais avoir au moins quatre flamandes et quatre wallonnes, mais je n'ai pas trouvé suffisamment de candidates flamandes et finalement elles étaient 2 avec 6 wallonnes. Nous avons été faire une séance photo au Heysel à Bruxelles. Je devais pouvoir démontrer aux sponsors que j'avais des filles et pouvais effectivement organiser cette élection. Alors qu'il y a plus ou moins 500 filles en compétition pour l'élection de Miss Belgique, nous n'étions que huit pour Miss Deaf Belgium. Je pense

que le nombre augmentera avec la renommée de la compétition. Le jour de l'élection, cela n'a été facile de choisir. Heureusement, ce que j'espérais s'est produit et le Casino de Namur nous a offert l'hébergement et nous avons pu disposer de la salle des fêtes « Espace Laloux » à Jambes grâce au soutien de la Ville de Namur. Les entrées au concours nous ont permis de couvrir les frais de restauration des filles. Les fleurs nous ont été offertes par Eliane Tillieux, Ministre de l'Égalité des Chances à la Région wallonne ». Au terme de la soirée, c'est Fatou Barry, 22 ans, de Bruxelles, qui a gagné la couronne de Miss Deaf Belgium 2011. Le titre de Première Dauphine est revenu à Eloïse Claessens, 21 ans, de Mons, et celui de Deuxième Dauphine à Kristiana Goraj, 20 ans, de Ninove.

Ayant remporté le titre de Miss Deaf Belgium 2011, Fatou Barry a pu concourir à l'élection de Miss Deaf World 2012 pour se confronter à 48 filles représentant 48 pays. Miss Deaf World 2012 a été remportée par une Allemande, Karin Keuter, 20 ans. La Première Dauphine vient de Géorgie, Maria Sakvarelashvili, 20 ans et la Deuxième Dauphine d'Ukraine, Mariana Latseviuk, 21 ans.

Le samedi 27 octobre 2012 on va donc organiser la seconde édition de Miss Deaf Belgium, sauf que pour cette fois, les messieurs seront aussi de la partie et concourront pour remporter le titre de Mister Deaf Belgium. Pour chacune des catégories, il y aura sept participants. Le 1er septembre 2011, a eu lieu la première séance photos sur la grand place de Bruxelles et les candidats se sont présentés à l'occasion de la Journée Mondiale des Sourds. Les photos sont en couverture de ce numéro !

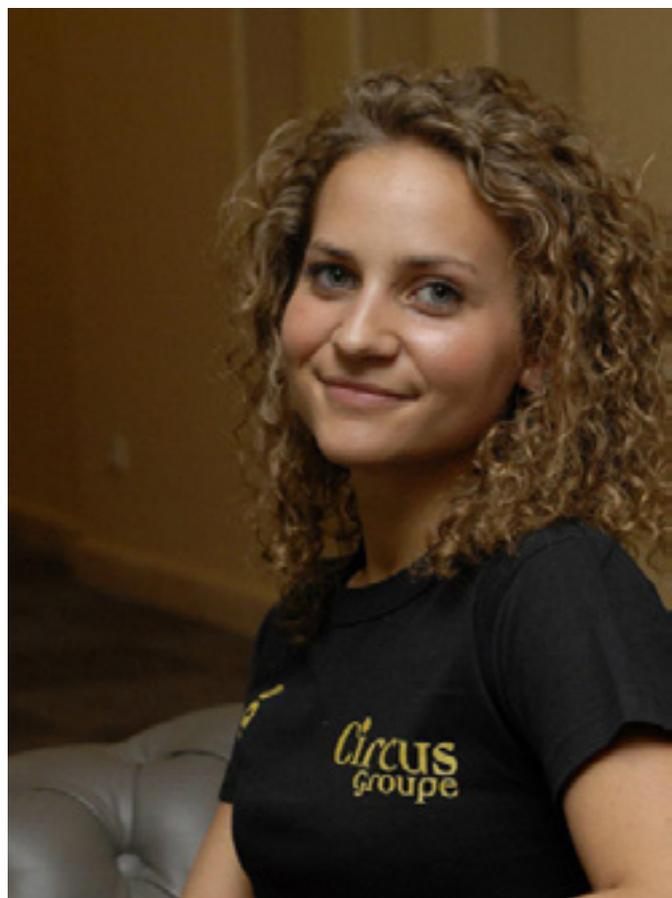
Miss et Mister Deaf Belgium seront élus par un jury composé de représentants internationaux et belges :

- Miss Deaf International 2010 : Lore Ameloot, qui est belge et flamande. Le concours de Miss Deaf International diffère de celui de Miss Deaf World (voir encadré p.12).
- Miss Deaf World 2011 : Ilaria Galbusera.
- La vice-présidente de Miss Deaf World : Kasia Galasiewicz.
- La présidente de Miss Deaf Hungary : Timea Mazlo.
- Mister Deaf France 2011 : Alexandre Lanfranchi.
- Le président de l'ASBL Surdimobil : Maurice Hayard.
- L'interprète en langue des signes de la RTBF : Christiane Broekman.
- Le directeur du Casino de Namur : Sébastien Leclercq
- Le représentant de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique: Thierry Adnet.
- La représentante des Sourds de Flandre : Hilde Verhelst.

Le jour J, l'élection se fera sur base d'une évaluation de la beauté de chacun, mais aussi de l'intelligence et de la motivation des candidats. En effet, selon Angélique, c'est indispensable au gagnant pour poursuivre le parcours par la suite. Elle estime aussi que remporter une élection de ce type, c'est un moyen de démontrer que l'on est capable de le faire. D'avoir ainsi concouru à Miss Belgique a été un atout pour Angélique. Elle estime que c'est cela qui lui a permis de décrocher un emploi. Jeunes Sourds et Sourdes ont tout intérêt à tenter

d'entreprendre des choses pour se réaliser, ce type de concours est aussi un bon moyen de se forger une expérience.

Vous pouvez aller visiter : www.missmisterdeafbelgium.com



La Première Dauphine, Miss Deaf Belgium 2011 : Eloïse Claessens, 21 ans, de Mons.

Miss Deaf World, International et Europe, comment s'y retrouver ?

Le concours Miss Deaf International n'existe que depuis 2010 et est toujours organisé aux Etats-Unis tandis que le concours Miss Deaf World existe depuis 2001 et a lieu dans des pays différents chaque année. Les deux compétitions sont concurrentes et si une candidate de Miss Deaf World concourt aussi pour Miss Deaf International, elle est menacée du retrait de sa couronne nationale. Le concours Miss Deaf Europe existe aussi, il est organisé en même temps que Miss Deaf World.

Vous pouvez aller visiter :
www.missdeafworld2011-2020.com
missdeafinternational.com



Karin Keuter, Miss Deaf World 2012.

COLLOQUE 20 OCTOBRE 2012 : APPRENTISSAGE CHEZ LES SOURDS : VERS UNE NOUVELLE ÈRE A l'université de Liège



La voix des jeunes Sourds

Ce colloque a pour objectif d'identifier les besoins des jeunes sourds dans leurs apprentissages et formations. Il évaluera le chemin parcouru depuis le décret de la langue des signes en Communauté française en précisant les droits des Sourds dans leurs apprentissages et déterminera les pistes de progrès.

Public concerné :

- Décideurs politiques,
- Parents d'enfants sourds,
- Personnes concernées par l'enseignement et la formation des personnes sourdes, la communauté sourde,
- Membres de services et de clubs,
- Représentants de l'ANAH,
- Et tout citoyen soucieux de donner une égalité des chances aux personnes vivant avec un handicap.

Adresse du jour :
Salle Académique de l'ULG
Place du XX Août, 9
4000 Liège

Programme de la journée

- 8h30-9h00 : Accueil
- 9h00-9h15 : Présentation du colloque par le Président de séance, Philippe DELFOSSE (membre du Rc Liège)
- 9h15-12h : Témoignage de 9 jeunes sourds : Nicolas DUCHENE, Alice LEIDENSDORF, Gauthier RAES, Danitza ATHANASSIADIS, Pierre DELFORGE, Vanessa PICRON, Nicolas VANDERHAEGEN, Marie ZEGERS DE BEYL, Amandine LE MAIRE.
- 11h30-12h : Questions-réponses avec les personnes sourdes qui ont témoigné.
- 12h-13h30 : Lunch
- 13h30-14h : Identifications des besoins des Sourds par les associations de jeunes Sourds, Julie CARLIER pour FFSB Jeunes et Timothy ROWIES pour Sercle
- 14h-14h15 : Témoignage d'un jeune élève sourd ayant suivi une formation à l'Université de Gallaudet (Washington) par Johan VERSTRAETE.
- 14h15-14h45 : Témoignage d'un professeur sourd de la formation FRONTRUNNERS à Castberggard (Danemark) par Ole VERSTERGAARD, professeur fondateur.
- 14h45-15h : Présentation du projet « Ecole et Surdité » à Namur par Jérôme HANOTEAU, Administrateur d'Ecole et Surdité.
- 15h-15h15 : Présentation d'un projet d'intégration au Bénin (film + commentaires) par Jean PRZYKLEK, directeur d'Alpha Signes.
- 15h15-15h30 : Questions-réponses
- 15h30-16h : Pause
- 16h-16h20 : Quels étaient les objectifs des législateurs lorsque le gouvernement de la Communauté française a reconnu la LS (décret 22-10-2003) ? par Nicole MARECHAL , Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé (1999-2004).
- 16h30-16h35 : Que propose la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2009) et plus particulièrement l'article 24§5 sur la formation professionnelle ? par Pierre GA BRIEL, juriste et membre du Rc Liège.
- 16h35-17h15 : Quel est le chemin parcouru en 10 ans ? Que faut-il faire ? Quels sont les obstacles ? par Marie-Dominique SIMONET, Ministre de l'Enseignement et de la Promotion sociale.
- 17h15 : Conclusions du Président de séance.

Débat animé par Marc GERARDY et Inès GUERREIRO.

Inscriptions :

Prix : 20€ pour les adultes et 7€ pour les jeunes de 18-30 ans.

Fin des inscriptions : 15 octobre.

Ce prix comprend l'inscription, le lunch de midi et les actes du colloque.

Merci de vous inscrire auprès de Laure Fiasse par mail laure.fiasse@dumonceau.be ou par tél. au 04/2397133. Pour que l'inscription soit enregistrée, merci de verser votre participation sur le numéro de compte suivant : BE 90-240-0437110-32.

ORGANISÉ PAR :

L'APEDAF - FFSB-JEUNES - FFSB - LES ATELIERS DU MONCEAU - LE SERCLE - SURDIMOBIL - ECOLE ET SURDITÉ - A.N.A.H. - LE ROTARY CLUB DE LIÈGE.

Sour'Dimension, de nouvelles permanences sociales en Brabant Wallon

Sour'Dimension a vu le jour en juin 2012. Il s'agit d'un tout nouveau projet de permanences mobiles destinées aux personnes sourdes et malentendantes.

Cédrine Delforge, assistante sociale entendante, se rend dans 10 communes du Brabant wallon pour y assurer des permanences en langue des signes ou en adaptant la communication au rythme de la personne.

Les objectifs du service sont :

- De répondre individuellement aux demandes formulées

par les personnes sourdes ou malentendantes dans le respect de leur langue, de leur culture et de leur identité.
- D'assurer l'accès à l'information et aux services de la commune et du CPAS.

«Une aide et un soutien sur dimension... pour toute personne sourde ou malentendante ou pour ses proches.»

Contact:

Cédrine Delforge

cedrine.delforge@publink.be

GSM/SMS : 0479/40.00.24

www.chaumont-gistoux/cpas/sourdimeension

Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook.

Calendrier des permanences en 2012

BRAINE L'ALLEUD



Où? rue du Paradis, 3 (dans les locaux du CPAS)

Le 1er mardi du mois de 9h00 à 16h00.

Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.

Permanences: 04 septembre- 02 octobre- 06 novembre- 04 décembre.

CHASTRE



Où? rue de Gembloux, 2 (dans les locaux du CPAS)

Le 4ème lundi du mois de 9h00 à 16h00.

Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.

Permanences: 24 septembre- 22 octobre- 26 novembre.

CHAMONT-GISTOUX



Où? rue Zaine, 9 (dans les locaux du CPAS)

Le 1er jeudi du mois de 9h00 à 16h00.

Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.

Permanences: 06 septembre-04 octobre-08 novembre-06 décembre.

Le projet Sour'Dimension bénéficie du soutien de la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances de la Région wallonne, du Ministre de l'Emploi de la Région wallonne et de la Province du Brabant wallon. Le projet est à l'initiative du CPAS de Chaumont-Gistoux, en partenariat avec les CPAS de Braine-l'Alleud, Chastre, Genappe, Lasne, Tubize, Walhain, Wavre et les communes de Perwez et de Rixensart.

GENAPPE



Où? rue de Ways, 39 (dans les locaux du CPAS).
Le 2ème lundi du mois de 9h00 à 16h00.
Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.
Permanences: 10 septembre-8 octobre-12 novembre-10 décembre.

LASNE



Où? rue de la Gendarmerie, 21A (dans les locaux du CPAS)
Le 3ème lundi du mois de 9h00 à 16h00.
Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.
Permanences: 17 septembre- 15 octobre- 19 novembre- 17 décembre.

PERWEZ



Où? rue E. De Brabant, 2 (dans les locaux de l'administration communale)
Le 1er lundi du mois de 9h00 à 16h00.
Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.
Permanences: 03 septembre- 1er octobre- 05 novembre- 03 décembre.

RIXENSART



Où ? avenue de Mérode, 75 (dans les locaux de l'administration communale)
Le 3ème mardi du mois de 9h00 à 16h00
Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.
Permanences: 18 septembre- 16 octobre- 20 novembre-18 décembre

TUBIZE



Où? rue des Frères Taymans, 32 (dans les locaux du CPAS)
Le 2ème mardi du mois de 9h00 à 16h00
Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.
Permanences: 11 septembre- 9 octobre- 13 novembre-11 décembre

WALHAIN



Où? rue Chapelle Sainte-Anne, 12 (dans les locaux du CPAS)
Le 2ème jeudi du mois de 9h00 à 16h00.
Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi. Rendez-vous à domicile possible.
Permanences: 13 septembre- 11 octobre- 22 novembre 13 décembre.

WAVRE



Où? rue de Bruxelles, 20 (dans les locaux du CPAS)
Le 3ème ou 4ème jeudi du mois de 9h00 à 16h00.
Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.
Permanences: 20 septembre- 25 octobre- 29 novembre- 20 décembre.

FFSB-Jeunes et le Sercle ont organisé une conférence donnée par des participants de Frontrunners 7

Fin juin, FFSB-Jeunes a collaboré avec l'union nationale des étudiants sourds (Sercle) pour une soirée-conférence sur Frontrunners 7 (FR7). Les invités de FR7 étaient Stéphanie Flux de France et notre Christophe De Clerck, Belge. Le public était sympathique et intéressé par le thème qu'ils ont abordé : «Comment la société sourde perçoit le programme Frontrunners» et vice-versa. Leur conférence était basée sur un sujet qui a fait l'objet d'analyses lors de leur année passée au Danemark.



Plusieurs thèmes ont été discutés tels les finances et les groupes de travail. Un nouveau groupe de travail a d'ailleurs été approuvé avec succès : l'EDSU (Union Européenne des Etudiants Sourds), qui a été fondé par un groupe d'étudiants issus de sept pays différents dont la Belgique avec Timothy Rowies. Les habituels camps ont aussi été approuvés :

- Children Camp (9-12 ans) : Juillet 2013 aux Pays-Bas ;
- Youth Camp (18-30 ans) : Juillet 2014 en Bulgarie ;
- Junior Camp (13-17 ans) : 2014 en Belgique !

Le nouveau comité a été élu : la présidente reste Philippa Merricks et notre Delphine le Maire s'est représentée pour un mandat de deux ans avec deux nouveaux membres.

Assemblée Générale de EUDY en Bosnie — Par Timo.

FFSB-Jeunes a participé à l'Assemblée Générale de l'Union Européenne des Jeunes Sourds (EUDY), à Sarajevo en Bosnie-Herzégovine.

Les délégués belges étaient Timothy Rowies pour la FFSB-Jeunes et Dora Moens pour la Jong-Fevlado. Christophe De Clerck et Dennis Deschildre étaient présents comme assistants délégués. L'AG s'est très bien passée et plusieurs décisions ont été prises par les délégués des différents pays d'Europe.



EUDY Youth Camp en Bosnie – Par Amandine.

Cet été, a eu lieu, du 6 au 15 juillet 2012, le camp de l'EUDY (European Union of Deaf Youth) pour les jeunes de 18 ans à 30 ans. Quatre jeunes belges dont deux flamands et deux wallons ont été sélectionnés pour y participer.

C'est ainsi que Géraldine Ruffo, Annelies Isenbaert, Dora Moens et Amandine le Maire ont passé une semaine vraiment enrichissante à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine,

effet, selon une recherche scientifique, on a pu prouver que la langue des signes pouvait être acquise par les bébés plus tôt que la parole. En utilisant la langue des signes, à cet âge-là, leur développement cognitif et langagier est plus avancé. En guise de conclusion, Joe avait insisté sur le fait que nous devions, nous les Sourds, être actifs et prendre avantage de notre capacité visuelle et langagière supérieure pour créer des entreprises qui travaillent dans ce but et ainsi montrer une image positive de notre diversité au monde des entendants.

Une autre conférencière venant de Belgique, Maartje de Meulder nous a rappelé l'importance du terme Deafhood et que la signification de celui-ci ne peut jamais être comprise en un jour, mais nécessite un long chemin, une longue recherche personnelle. Ce n'est qu'au fil des rencontres que l'on peut comprendre les nombreuses significations du terme Deafhood. De nombreuses interventions et réflexions des différents participants nous ont laissés perplexes, mais nous faisaient réfléchir et c'était très enrichissant pour moi.

Une autre conférencière, encore, nous a profondément marquée, « Coco », une femme sourde-aveugle qui nous a témoigné son vécu et nous a montré par de nombreux exemples comment nous pouvions approcher une personne sourde-aveugle en usant de moyens de communication par les mains avec des codes précis.

Nous avons aussi visité la ville de



Sarajevo, le célèbre pont de Mostar qui a été détruit lors de la guerre civile de 1995. Ce fut émouvant car cette période est encore présente dans le pays, dans les révélations faites par les Bosniens. De nombreux Sourds furent victimes de cette guerre car ils manquaient d'informations et leurs droits étaient bafoués.

A la fin de la semaine nous avons participé à l'assemblée générale de l'EUDY et avons pu intervenir car nous étions membres individuels de l'EUDY.

Cette semaine fut clôturée par une soirée que nous avons passée avec une star sourde que vous connaissez bien : Signmark ! Il avait comme d'habitude dynamisé l'ambiance et nous étions fascinés par ses chants en signes internationaux.

Ce fut un camp très enrichissant et j'espère que vous, les jeunes, aurez un jour la possibilité de participer à ces camps ! Le prochain camp pour 18 ans à 30 ans se tiendra en Hongrie pendant l'été 2014. Inscrivez-vous rapidement via la FFSB-Jeunes !



avec des jeunes sourds provenant de divers pays de l'Europe. De nombreux conférenciers ont été invités à présenter des thèmes récurrents en lien avec la culture sourde, l'histoire des sourds,...

Pour moi, l'expérience fut enrichissante car les conférenciers qui étaient présents étaient vraiment intéressants, comme Joe Murray qui a présenté le thème du Deaf Gain et nous a démontré que nous, les Sourds, avons des compétences en langue des signes et visuelles qui surpassent largement celles des entendants. Les Sourds peuvent apporter des bénéfices aux entendants par leur langue des signes via par exemple l'apprentissage précoce de la langue des signes aux bébés entendants. En

EUDY Junior Camp en Albanie

Le Camp Junior de l'EUDY à Tirana, en Albanie a eu lieu du 20 au 28 juillet 2012. Inès Guerreiro, le leader, a eu le plaisir d'accompagner trois jeunes belges âgés de 13 à 17 ans à ce camp européen dont Kevin Adnet, le seul wallon, accompagné de deux flamands, Leroy van den Heuvel et Daan Verstraete. Une trentaine de jeunes sourds issus de dix pays différents étaient également présents à ce camp. Un programme



très diversifié a permis aux jeunes de participer à des interventions touchant différents thèmes tels que le respect, l'échange culturel, le deaf gain (gain sourd), le teamwork (travail d'équipe), WFDYs, ... De plus, nous avons eu la chance de visiter la ville de Durrës et de Tirana accompagnés d'un guide en langue des signes internationale. Les journées se terminaient tous les soirs par divers jeux, ce qui a sollicité et renforcé la cohésion entre les jeunes. Les leaders, quant à eux, participaient à des réunions/évaluations de la journée pour permettre à celle du lendemain d'être meilleure que la précédente et ainsi de suite. Le camp s'est terminé en beauté par une cérémonie de fermeture qui avait pour objectif l'échange culturel et chacun a pu prendre plaisir à se promener autour de différents stands et à goûter différents mets de chaque pays.

Pour plus d'information, vidéos, photos à propos de ce camp, visitez : <http://www.eudy.info/juniorcamp2012>

WGDY Meeting en Hollande

Du 20 au 22 juillet dernier, Amandine le Maire et Christophe De Clerck, sont allés à Houten, près d'Utrecht, aux Pays-Bas. Là-bas se tenait le tout premier séminaire du WGDY.

Qu'est-ce que le WGDY? Il s'agit de la «West Germanic Deaf Youth association», une idée qui a germé lors du camp EUDY 2010 organisé en Suisse. Ses fondateurs sont principalement Timothy Rowies de Belgique et Splinter Van Schagen des Pays-Bas. La WGDY a pour but de rassembler les jeunes sourds de 18 à 30 ans issus des pays faisant partie de la famille linguistique germanique. Les pays concernés seraient alors les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, le Royaume-Uni, l'Irlande et bien sûr la Belgique. Ils ont fait une exception en accueillant la FFSB-Jeunes car si le néerlandais est bien d'origine germanique, le français ne l'est pas du tout, faisant partie de la famille linguistique latine (comme l'espagnol et l'italien). WGDY a bien voulu nous accueillir pour représenter la Belgique avec Jong-Fevlado.

Seuls trois pays se sont réunis à Houten : la Belgique avec FFSB-Jeunes et Jong Fevlado, les Pays-Bas (SNBNDJ) et l'Irlande (IDYA). Après un exposé très intéressant de Peter Niemelä (Danemark) à propos du NUL, un camp de jeunes sourds rassemblant les pays nordiques (Norvège, Suède, Finlande, Danemark et Islande) depuis déjà 75 ans, un débat a été lancé. Plusieurs idées sont mises en avant comme la création d'un séminaire et d'un camp tous les deux ans. Ainsi, durant l'année 2013, la Belgique accueillerait un séminaire et l'Irlande organisera en 2014 le premier camp pour jeunes du WGDY!





UNE FENÊTRE OUVERTE SUR LE SERVICE ANIMATION

Sur cette page, le service Animation souhaite vous informer de ses activités passées et à venir.

La réforme des allocations pour personnes handicapées

Mardi 4 septembre, vous avez répondu présents à l'invitation de la FFSB (Fédération Francophone des Sourds de Belgique) et du SAHMO (Service d'accompagnement pour personnes handicapées adultes en milieu ouvert de la province de Luxembourg) pour une soirée sur le thème de la réforme des allocations pour personnes handicapées. M. Courard, Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, qui a lancé une consultation du secteur du handicap pour réformer la loi relative aux allocations, était présent pour écouter les avis, commentaires et témoignages des personnes sourdes par rapport au système actuel.

Des allocations pour les personnes handicapées

A l'origine, les allocations pour personnes handicapées ont été mises en place en 1928. Elles visaient les personnes qui ne pouvaient pas avoir de revenus du travail, comme les personnes blessées à la guerre 1914-1918. Comme la sécurité sociale était peu développée, ces personnes étaient souvent à charge de leur famille, devait parfois mendier, ... Il y a eu de nombreux changements par la suite. Le système actuel est organisé par une loi de 1987, qui voulait réformer le système. C'est dans cette loi qu'on a créé les trois allocations : l'allocation de remplacement de revenu (ARR), l'allocation d'intégration (AI) et

l'allocation pour personnes âgées.

Comme les personnes handicapées peuvent avoir du mal à trouver et à garder un emploi, l'allocation de remplacement de revenu est là pour compenser ce manque de revenu. Par ailleurs, les personnes handicapées doivent aussi assumer des frais supplémentaires : médicaments, soins, adaptations techniques, matériel particulier, ... Pour leur permettre de couvrir ces frais, elles peuvent recevoir une allocation d'intégration. Comme ces problèmes peuvent arriver en même temps, on peut recevoir les deux allocations (ARR et AI) ou une seule, selon sa situation.

Problèmes dans le système actuel

La loi a été réformée en 1987 pour que le système soit simple (information aisée), juste (permettre un niveau de vie décent, évaluer le handicap avec des critères et des outils bien conçus) et efficace (permettre aux personnes handicapées de s'intégrer dans la société).

Aujourd'hui, on remarque que ces objectifs ne sont pas atteints.

- Commencer à travailler pose souvent problème, les allocations n'offrent pas un accompagnement sécurisé vers l'emploi – il peut être moins intéressant de travailler que d'avoir une allocation.

- Les coûts liés au handicap ne sont pas toujours couverts correctement.

- Les gens ne connaissent pas bien leurs droits car les règles sont complexes. Cette complexité





provoque aussi de longs délais administratifs.

- Le système d'allocation n'est pas coordonné avec les aides régionales de l'AWIPH (Wallonie) et du Phare (Région de Bruxelles-Capitale). Enfin, la situation a beaucoup changé: par exemple, la vie professionnelle est très différente de nos jours : on peut travailler, changer de travail, avoir une interruption, être en incapacité... ce qui n'était pas le cas en 1987. Le regard sur le handicap change lui aussi, avec par exemple la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. La loi, elle, n'a pas évolué.

C'est pour ces raisons que le Secrétaire d'Etat Philippe Courard souhaite réformer la loi de 1987. Pour cela, il a lancé une consultation des associations actives dans le monde du handicap en juin 2012. Il a envoyé un document de travail qui explique la situation et les questions importantes. Il demande aux associations d'y réagir.

Les Sourds participent au débat

La FFSB a souhaité organiser des ateliers avec les personnes sourdes, pour qu'elles puissent elles-mêmes s'exprimer, comparer leurs situations, témoigner des difficultés rencontrées et faire des propositions pour la réforme.

Le SAHMO (Service d'accompagnement pour personnes handicapées adultes en milieu ouvert de la province de Luxembourg) a répondu à notre invitation. Mme Catherine Simon, assistance sociale sourde, a collaboré avec le service animation de la FFSB pour organiser un atelier le 4 septembre, à Hotton.

M. Courard était présent, ainsi que M. Dubois, son collaborateur, qui connaît bien le monde de la surdité.

Suite à l'annonce mise sur notre site, plus de 30 personnes sourdes sont venues participer à cette activité, venant de la province de Luxembourg, mais aussi de Liège, de Bruxelles, de Namur, ... Un représentant de la FEVLADO (Federatie van Vlaamse Doven Organisaties, homologue flamande de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique) était également présent. Enfin, le conseil d'administration de la FFSB était représenté par Mme Fraiture, présidente, et Mme Moysons, administratrice.

Après une brève introduction de M. Courard sur les enjeux de la réforme, les participants se sont exprimés sur les questions liées au système de pension. Difficultés administratives, évaluation médicale, règles de calcul des allocations, piège à l'emploi, ... les témoignages étaient riches !

- Globalement, les personnes s'estiment peu informées sur le système et sur leurs droits.

- Elles trouvent que l'allocation d'intégration devrait être maintenue telle quelle même lorsqu'on trouve du travail, car les coûts liés au handicap ne diminuent pas.

- L'évaluation médicale est jugée inadaptée : les questions posées par les médecins sont incongrues par rapport à la surdité. Le système est qualifié d'inéquitable : des situations comparables sont traitées de manière très différente.

- Enfin, les participants estiment que le système administratif est compliqué : les délais sont longs et l'administration demande parfois des remboursements pour des allocations qu'elle n'aurait pas dû

verser, alors qu'elle était informée des changements dans les revenus de la personne handicapée.

La suite ?

Un atelier a aussi été organisé à l'Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis le mardi 25 septembre en présence de Messieurs Dubois et Hanon, conseillers « Personnes handicapées » de M. Courard.

La FFSB rédigera une réponse au document de travail de M. Courard sur base des avis et témoignages des ateliers. Elle travaille aussi en partenariat avec la FEVLADO pour que les deux associations rendent un avis, représentant tous les sourds et malentendants de Belgique.

M. Courard souhaite présenter une proposition de texte de loi pour la fin de l'année 2012, pour que le travail parlementaire puisse se passer dans le premier semestre 2013. Il vise ainsi une mise en application du nouveau système avant les élections fédérales de 2014. Les associations du monde du handicap pourront encore s'exprimer sur le projet de loi lorsqu'il sera rédigé.



Le smartphone, un type de gsm mieux adapté pour les personnes sourdes

Le smartphone est encore le type de gsm le mieux adapté pour les personnes sourdes et malentendantes à l'heure actuelle car il permet un accès à l'Internet haut débit. Le grand écran est adapté à la lecture de messages, de mails mais aussi à la communication par vidéo à l'aide d'une caméra et à la consultation du web. La rapidité de la connexion et des téléchargements permet dès lors un coût moindre des communications via Internet. De plus en plus de modèles de smartphones possèdent une caméra située au-dessus de l'écran.

L'I-phone est un smartphone de la marque Apple qui convient particulièrement.

L'I-phone de dernière génération (I-phone4, I-phone4S ou I-phone5) est un smartphone qui a la particularité de permettre aux personnes sourdes d'avoir une conversation en vidéophonie grâce à la présence d'une double caméra. En effet, la qualité de la vidéo et de l'image est importante. Elles nous permettent de converser en conservant une bonne qualité vidéo et à haut débit. C'est indispensable afin de pouvoir apercevoir correctement les mouvements soit des mains pour la langue des signes, soit des lèvres pour la lecture labiale qui s'exécutent à grande vitesse.

Dans l'appareil, les icônes sont très claires à comprendre, les dessins permettent d'identifier facilement de quelle application il s'agit.

Cet appareil fonctionne tactilement et est facile à utiliser.

Afin de communiquer avec votre interlocuteur, vous pouvez utiliser différentes applications que vous devez installer sur votre appareil à l'aide d'une connexion Internet.



Tango est une application qui permet de passer gratuitement des coups de fil en vidéophonie. Pour cela, il vous faut une connexion Wifi, EDGE ou 3G.



WhatsApp Messenger est une application de messagerie instantanée. Il est possible d'envoyer des images, des vidéos, de communiquer partout instantanément avec tous les contacts qui possèdent WhatsApp Messenger sur leur appareil. Les messages sont gratuits puisqu'ils transitent par le biais d'une connexion internet 3G, EDGE ou Wifi.



Les « messages », sont installés par défaut sur l'appareil, ils équivalent aux SMS. C'est une application qui permet d'envoyer des messages à un tarif proposé par les opérateurs. Vous devez, pour ce faire, souscrire un abonnement ou utiliser une carte prépayée.



Safari est une application qui vous permet de naviguer sur Internet à la recherche d'informations. Pour y avoir accès, vous devez vous connecter à un réseau wifi existant ou souscrire un abonnement à l'internet mobile proposé par les opérateurs.

Dans le futur, il pourra y avoir encore d'autres icônes adaptées car elles sont très bien étudiées pour être accessibles aux personnes handicapées.

Vous pouvez être averti des appels ou des messages reçus à l'aide de vibrations. Les vibrations émises sont assez bonnes. Si vous ne lisez pas le message ou les appels, l'appareil continuera à vibrer après quelques minutes. Il est aussi possible d'être averti à l'aide de flashes lumineux. Ils sont assez forts, c'est aussi idéal pour se réveiller le matin.

Cet appareil est coûteux mais il permet aux personnes sourdes et malentendantes de gagner une grande autonomie. L'AWIPH ou la COCOF peuvent intervenir sur une partie ou l'entièreté du financement, tout dépend de votre besoin d'autonomie.

Les Brèves...

Communication de Télécontact : Alerte de Crise par SMS

Si vous avez un GSM, vous pouvez recevoir un SMS chaque fois que les sirènes de la Protection Civile sont activées. En cas d'incident majeur en Belgique, vous pouvez donc recevoir un petit texte expliquant la conduite à tenir. Le premier jeudi de chaque trimestre, ce sera donc un message de test qui prouve que le système fonctionne que vous recevrez.

Ce service est gratuit. Il suffit de s'inscrire dans l'annuaire de Télécontact www.telecontact.be et de confirmer ensuite l'inscription à ce service. N'hésitez pas à vous inscrire : il n'est pas obligatoire de rendre publiques vos données personnelles. Parlez-en à vos connaissances : ce service contribue à la sécurité de tous.

MARC DE MUYNCK, ADMINISTRATEUR DE TÉLÉCONTACT.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le Sournal n°115 de juillet-août-septembre 2012.

En page 11, nous avons mentionné que le montant du Prix Clinique de Bloeil reçu par le gagnant était de 25 000 €. Or celui-ci recevra exactement 22 116.80 €.

Toutes nos excuses !

ANNULATION

A leur demande, nous avons publié dans le Sournal n°115 de juillet-août-septembre 2012, un article dans la rubrique «Culture» annonçant l'organisation d'une soirée SenCity au 1er septembre 2012. Malheureusement, l'événement n'a pas pu avoir lieu, les organisateurs n'ayant pas pu réunir suffisamment de subsides.

Néanmoins, ce n'est que partie remise, l'événement aura quand même lieu en Belgique, peut-être autour de juin 2013. Consultez régulièrement l'agenda de notre site Internet à www.ffsb.be et/ou inscrivez-vous à notre newsletter et vous serez tenu au courant de la date exacte de l'événement. En outre, il n'aura pas lieu à l'Ancienne Belgique comme prévu.

Ce qui, par contre, est certain, c'est que ce sera un événement inoubliable !



Agence Wallonne
pour l'Intégration
des Personnes Handicapées

www.awiph.be



PUBLICITE



Brigitte Bennert, « Aimer, c'est servir ».

Vous étiez nombreux à la paroisse de Saint-Sixte à Genval le mardi 14 août pour rendre hommage à Brigitte Bennert qui, âgée de 65 ans, est décédée inopinément le 8 août dernier. Nous avons perdu une « grande demoiselle » sourde, une personnalité douce et attachante, une femme compétente et dévouée. Elle a en effet, fait de gros efforts pour apprendre la langue des signes qu'elle ne connaissait pas au début de ses nombreux engagements, ayant reçu une éducation oraliste. Elle était activement impliquée dans la vie associative de la communauté sourde et nous lui devons bon nombre d'avancées en faveur des personnes sourdes.

On dit d'elle qu'elle était hors du commun, à la fois attachée aux valeurs traditionnelles et capable d'anticiper sur le futur. Brigitte a ainsi co-fondé l'asbl « Télécontact » dont elle assumait activement la présidence. Elle est toujours restée tournée vers les avancées technologiques depuis le télétype, ou le télex (TTY), en passant par le minitel, Internet et les SMS, jusqu'aux dernières technologies de vidéo-conférence.

Brigitte Bennert a aussi été la représentante du monde de la surdité au Conseil National Supérieur des Personnes Handicapées, poste auquel elle a succédé à Olivier Périer ; Pascale van der Belen assume actuellement cette fonction.

Plus anciennement, Brigitte a fait partie du comité de l'asbl « Les malentendants », auparavant appelée « Ligue Belge contre la Surdité ».

Catholique, elle faisait aussi toujours partie du comité de l'association « Signes de foi » dont les objectifs visent à professer la foi catholique auprès des personnes sourdes, ainsi que de l'asbl « Edic » qui réunit les personnes qui vivent l'expérience d'être munies d'un implant cochléaire, mais aussi, depuis 1988, de l'association « les Amis de Woluwé » en tant que trésorière.

Elle a également co-fondé l'asbl « Belgique Acouphènes » en 1998 et en était toujours la trésorière lorsqu'elle nous a quittés. Une tâche qu'elle a toujours prise avec rigueur et conscience, quelle que soit l'association.

Et enfin, chers lecteurs, Brigitte Bennert a fait partie de notre comité de rédaction, corrigeant les articles, donnant des conseils à gauche, à droite, ... gardant toujours un œil sur la ligne de conduite du Sournal. Nous pouvons donc raisonnablement estimer que nous lui devons la vie de cette revue.

Cette « grande demoiselle », est restée fidèle à ses engagements jusqu'au bout, elle continuait de se rendre aux nombreuses réunions malgré ses difficultés à se déplacer et considérait que servir les autres allait de soi. De quoi nous inspirer tous, ... Merci et au revoir Brigitte.

Comment être mieux informé via Internet ?

Vous êtes sur Facebook ?

Rejoignez la Fédération Francophone des Sourds de Belgique sur leur page :
<https://www.facebook.com/federationfrancophonedessourdsdebelgique>



Ainsi que le groupe de discussions :

<https://www.facebook.com/groups/434188243287858>

Vous souhaitez être mieux tenu au courant des mises à jour du site de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique ?

Inscrivez-vous à la newsletter via la page d'accueil de notre nouveau site !
www.ffsb.be



Vous souhaitez être tenus au courant des actualités internationales ?

Certes, le site de la FFSB a une rubrique « actualités internationales » mais vous pouvez également aller visiter le site: <http://www.h3.tv>

C'est une chaîne d'informations internationales en langue des signes internationale. Toutes les vidéos sont également sous-titrées en anglais.

Vous pourrez aussi retrouver les actualités de l'EUD via : <http://www.eud.eu>



Agenda des associations affiliées

Juillet / Août / Septembre 2012

BRUXELLES

Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF) **Maison des Sourds**

Rue Saxe Cobourg 38 - 1210 Bruxelles
Tél / Fax : 02 218 32 22
Portes ouvertes tous les vendredis
à partir de 19h00
Renseignement sur le programme :
secretaire@maisondessourds.be

OCTOBRE 2012

Lundi 1	18.30	Cours de Langue des Signes
Vendredi 5	19.00	Portes Ouvertes « Café-Rencontre »
	20.00	Tables d'actualité
Samedi 6	14.00	Concours de Whist
Lundi 8	18.30	Cours de langue des signes
Jeudi 11	14.00	Café - Rencontre
	19.00	Portes Ouvertes « Café-Rencontre »
Lundi 15	18.30	Cours de langue des signes
Samedi 20	14.00	Open Pétanque (Spaghettis)
Lundi 22	18.30	Cours de langue des signes
Vendredi 26	19.00	Soirée POKER - C.J.S.Bruxelles
Samedi 27	17.00	RLSB-Tennis de table et Tennis- 9e Festin de STEAK
Dimanche 28	10.00	Championnat de Belgique d'échecs

NOVEMBRE 2012

Vendredi 2		FERME
Samedi 3	14.00	Concours de Whist
Lundi 5	18.30	Cours de langue des signes

Jeudi 8	14.00	Café - Rencontre
Vendredi 9	19.00	Portes Ouvertes « Café-Rencontre »
Samedi 10	21.00	INTERNATIONAL PARTY FLUO 2 - C.J.S.Bruxelles
Lundi 12	18.30	Cours de langue des signes
Vendredi 16	16.00	Portes Ouvertes « Café-Rencontre »
Samedi 17	14.00	Open Pétanque (8ème Kermesse aux Boudins)
Lundi 19	18.30	Cours de langue des signes
Vendredi 23	19.00	Soirée animée -C.J.S.Bruxelles (voir notre site)
Samedi 24	12.00	Banquet annuel de l'Abbé de l'Epée
Dimanche 25	10.00	Championnat de Belgique d'échecs
Lundi 26	18.30	Cours de langue des signes
Vendredi 30	19.00	Portes Ouvertes « Café-Rencontre »

DÉCEMBRE 2012

Samedi 1	14.00	Concours de Whist
Lundi 3	18.30	Cours de langue des signes
Vendredi 7	19.00	Portes Ouvertes « Café-Rencontre »
	20.00	Table d'actualité
Lundi 10	18.30	Cours de langue des signes
Jeudi 13	14.00	Café - Rencontre
Vendredi 14	19.00	Portes Ouvertes « Café-Rencontre »
Samedi 15	15.00	Goûter de Noël
Lundi 17	18.30	Cours de langue des signes

Fermeture de fin d'année
Du 24 décembre au 1er janvier 2013

Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds et Malentendants A.S.B.L.

Local : Rue de la Charrette, 15 - 1200 Woluwe St Lambert
Siège : Chaussée de Roodebeek, 346 Bte 1 - 1200 Woluwe St Lambert
Tél ou Fax : 02/305.00.87
E-mail : cscs.info@fsmtds.be

OCTOBRE 2012

Jeudi 4	17.30	F.S.M. : comité
Dimanche 7	15.00	Amis de Woluwe

Samedi 13	9:00	W.S.S.B.Pétanque : Tournoi d'automne
Lundi 15	14.30	50+
Vendredi 19	18.00	Amis de Woluwe : comité
Vendredi 26	19.15	W.S.S.B.Général : comité

NOVEMBRE 2012
agenda non reçu.

DÉCEMBRE 2012
agenda non reçu.

CHARLEROI

Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local : «Le Gazo» - Rue du Calvaire 2A - 6060 Gilly
Tél /Fax : 071 35 02 54
E-mail : asmcharleroi@hotmail.com
Portes ouvertes tous les 3e dimanches du mois à 14h00

Agenda non reçu

Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local : «Centre de Rencontre des Sourds» (CRS) -
Rue Blandinoise 28 - 7500 Tournai
Tél /Fax : 069 84 18 59
E-mail : info@sourds-tournai.be

OCTOBRE 2012

Mardi 2	18.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Jeudi 4	19.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Samedi 6	12.00	Tournoi international de pétanque, organisé par Belgian Deaf Sport Committee au Hall des Sports de la CET de Tournai.
	19.00	Souper organisé par B.D.C. au Centre de Rencontre des Sourds.
Dimanche 7	11.30	Réunion mensuelle de la R.A.S.T. Jeux de cartes « Manille ». Futsal (Championnat de Belgique – B.D.C.), organisé par Woluwe « A » C.S.S. Wavre – S.C.S.Tournaisis S.C.S.Tournaisis – Woluwe S.S.B. « B ».
Mardi 9	17.00	Entraînements de Bowling « Le Clovis ».
	18.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Jeudi 11	19.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Mardi 16	18.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Jeudi 18	19.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Vendredi 19	19.00	Réunion des Jeunes du C.J.S.M.T.
Samedi 20	10.00	Bowling (Championnat de Belgique – Trio), organisé par D.H.C. Kortrijk.
Dimanche 21		Futsal (Eliminatoire du B.D.C.), organisé par D.H.C. Kortrijk C.S.S. Wavre – S.C.S.Tournaisis.
Mardi 23	17.00	Entraînements de Bowling « Le Clovis ».
	18.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Jeudi 25	19.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.

NOVEMBRE 2012

Dimanche 4	11.30	Réunion mensuelle de la R.A.S.T.
	16.00	Goûter avec gaufres de Bruxelles Jeux de cartes « Manille ». Futsal (Championnat de Belgique – B.D.C.), organisé par D.H.C. Kortrijk S.C.S.Tournaisis – R.L.S. Bruxelles L.D.S. Hasselt - S.C.S.Tournaisis.
Mardi 6	17.00	Entraînements de Bowling « Le Clovis ».
	18.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Jeudi 8	19.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Samedi 10	14.00	Bowling (Championnat de Belgique –

Doublettes en mixte), organisé par L.D.S. Zonhoven.

Concours de jeux de cartes « Manille », organisé par l'A.S.M.T. au C.R.S. (sous réserve).

Mardi 13	18.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Jeudi 15	19.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Vendredi 16	19.00	Réunion des Jeunes du C.J.S.M.T.
Dimanche 18		Futsal (1/4 Finale du B.D.C.), organisé par E.S.S. Mons.
Mardi 20	17.00	Entraînement de Bowling « Le Clovis ».
	18.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Jeudi 22	19.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Mardi 27	18.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Jeudi 29	19.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.

DÉCEMBRE 2012

Samedi 1	10.30	Visite de la Maison des Sourds Saint-François de Sales à Lomme (Établissement d'hébergement de 42 places pour sourds).
Dimanche 2	13.30	Réunion mensuelle.
	16.00	Goûter de Saint Nicolas (gratuit pour les membres). Jeux de cartes « Manille ». Futsal (Championnat de Belgique B.D.C.), organisé par R.L.S. Bruxelles S.C.S.Tournaisis – Woluwe S.S.B. « A » D.H.C. Kortrijk - S.C.S.Tournaisis.
Mardi 4	17.00	Entraînement de Bowling « Le Clovis ».
	18.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Jeudi 6	19.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Mardi 11	18.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Jeudi 13	19.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Vendredi 14	19.00	Réunion des Jeunes du C.J.S.M.T.
Dimanche 16		Futsal (Championnat de Belgique B.D.C.), organisé par C.S.S. Wavre E.S.S. Mons - S.C.S.Tournaisis.
Mardi 18	17.00	Entraînement de Bowling « Le Clovis ».
	18.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Jeudi 20	19.00	Activités d'animations en L.S. au C.R.S.
Samedi 22	19.00	Réunion des jeunes au Centre de Rencontre des Sourds

VERVIERS

Amicale Silencieuse de Verviers

Rue Fontaine-au-Biez - 4802 Heusy
Tél /Fax : 04 365 55 45

Portes ouvertes le 1er dimanche du mois à partir de 14h00

OCTOBRE 2012

Dimanche 7	14.00	Réunion ordinaire.
Samedi 13		Banquet de l'Abbé de l'Epee à Sembert.

NOVEMBRE 2012

Dimanche 4	14.00	Réunion ordinaire.
------------	-------	--------------------

DÉCEMBRE 2012

Dimanche 2	14.00	Goûter de Saint-Nicolas.
------------	-------	--------------------------

LIÈGE

Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège
Tél : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06
E-mail : surcite@gmail.com

OCTOBRE 2012

Mardi 2	20.30	SUR'Cité : Table de conversation
Samedi 6		Tchantchès Djônes : Balade à la foire
Mardi 9	20.30	SUR'Cité : Table de conversation
Mardi 16	20.30	SUR'Cité : Conférence : La sécurité sur Internet et les E-mails
Dimanche 21	14.00	50+ : Rencontre amicale
Mardi 23	20.30	SUR'Cité : Jeu : Attention à la marche 100% Halloween
Mardi 30	20.30	SUR'Cité : Journal signé

NOVEMBRE 2012

Samedi 3		Tchantchès Djônes : Soirée Halloween
Mardi 6	20.30	SUR'Cité : Conférence par Raymonde

Mardi 13	18.00	Ahn, présentation de l'A.P.A.C.S. SUR'Cité : Soirée café-signes
Dimanche 18		50+ : Banquet de l'Abbé de l'Épée
Mardi 20	20.30	SUR'Cité : Conférence : Planning familial (sous réserve)
Mardi 27	20.30	SUR'Cité : Conférence par FFSB Jeunes (sous réserve)

DÉCEMBRE 2012

Samedi 1		Tchantchès Djônes : Activités entre sourds et entendants
Mardi 4	20.30	SUR'Cité : Jeu : Attention à la marche 100% Noël
Mardi 11	20.30	SUR'Cité : Conférence par FFSB (sous réserve)
Dimanche 16	14.00	50+ : Souper de Noël
Mardi 18	20.30	SUR'Cité : Journal signé
Mardi 25		SUR'Cité : FERMÉ

NAMUR

Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

Rue Baron Fallon 32B - 5000 Namur
Tél /Fax : 081 30 06 62
Salle «Chalet» : Rue du Cimetière 25 - 5100 Jambes

OCTOBRE 2012

Mercredi 10	14.00	50+ jeux de loisirs
Dimanche 28	14.00	Réunion ordinaire Jeux de cartes « Uno » Conférence « VidEye » Croque-monsieur

NOVEMBRE 2012

Mercredi 14	14.00	50+ jeux de loisirs
Dimanche 25	14.00	Réunion ordinaire Jeux de cartes « Uno »

Fête St Nicolas (enfants)
Croque-monsieur

DÉCEMBRE 2012

Mercredi 5	14.00	50+ jeux de loisirs
Dimanche 16	14.00	Réunion ordinaire Fête de Noël Cognoux, bûche Prime Noël (3X20) Cotisation pour l'an 2013

MONS

Société Royale Silencieuse Boraine-Mons

Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin
Tél /Fax : 065 88 59 17

Agenda non reçu

Autres annonces

ARTS ET CULTURE

OCTOBRE 2012 :

Samedi 6 octobre : Visite guidée par Itinéraires « Fritkot » à l'hôtel de ville, Grand-Place à 13h45

Dimanche 21 octobre : Visite à l'Abbaye Villers-la-Ville, Rue de l'Abbaye 55, 1495 Villers-la-Ville à 14h00

NOVEMBRE 2012 :

Samedi 17 novembre : Visite à l'exposition Constant Permeke au Bozar, Rue Ravenstein, 23 1000 Bruxelles à 14h00

Pour toute précision, contactez : president@artsetculture.be ou secretaire@artsetculture.be

ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75

4460 Grâce-Hollogne

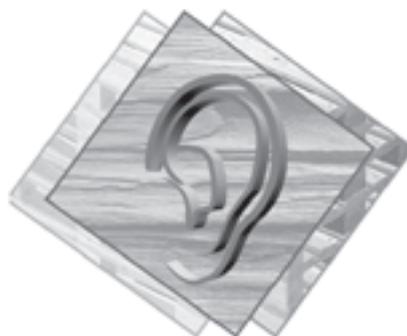
Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

GSM : 0478/23.48.18 (SMS uniquement)

E-mail : laure.fiasse@dumonceau.be

alain.klinkenberg@dumonceau.be



Réparation de palettes

Fabrication de châssis en bois

Fabrication de caisses et caissettes

Rabotage industriel

Petite menuiserie

Fabrication de pallox's

Mise en caisse

Placards

1^{er} atelier européen bilingue langue des signes – français
Vous êtes sourd(e) ? ... Nous vous proposons du travail

Remettez les lettres dans le bon ordre. Vous obtiendrez un mot en rapport avec l'informatique.

1									5															
2						6																		
3															7									
4										8														

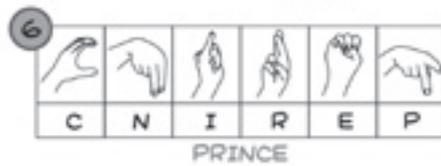
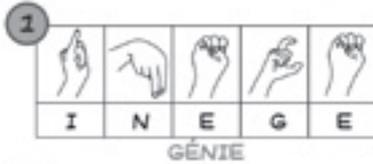
Donnez maintenant à chaque signe, le chiffre qui lui correspond.

Illustrations of people using various hand signs, each with a small circle above it for labeling. The signs include:

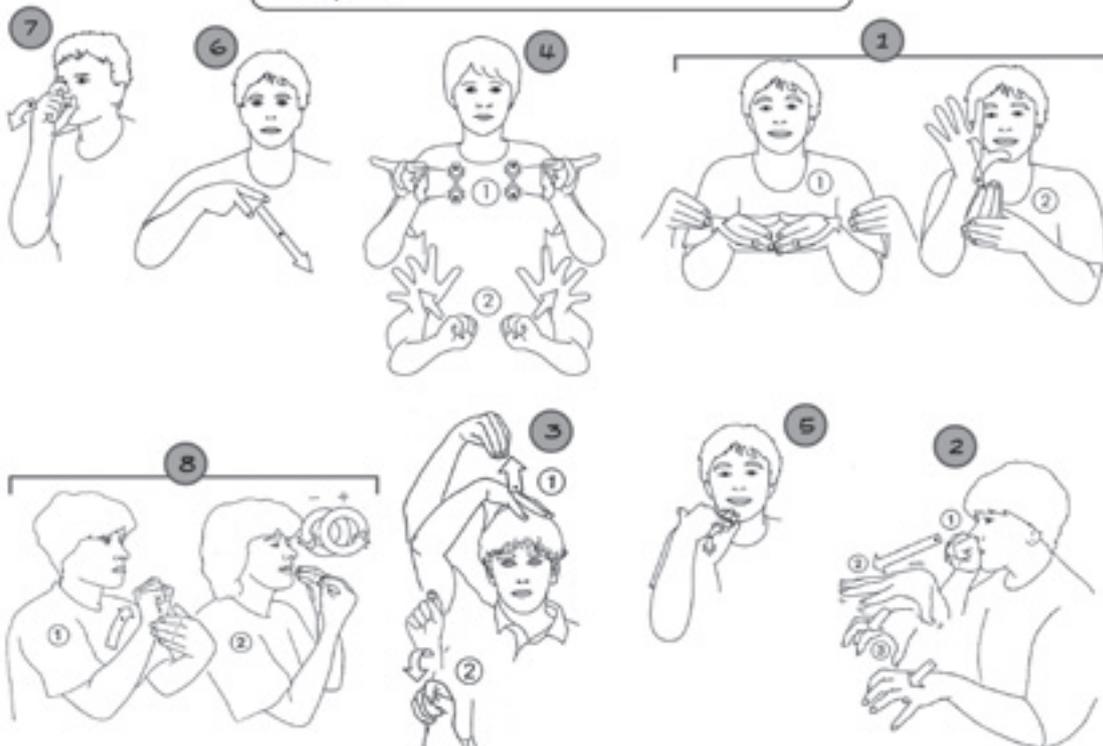
- Two people interacting with a sign labeled 1.
- A person pointing with a sign labeled 2.
- A person with two signs labeled 1 and 2.
- A person with a sign labeled 3.
- A person with two signs labeled 3 and 4.
- A person with a sign labeled 5.
- A person with two signs labeled 6 and 7.
- A person with a sign labeled 8.
- A person with two signs labeled 9 and 10.
- A person with a sign labeled 11.
- A person with two signs labeled 12 and 13.
- A person with a sign labeled 14.
- A person with two signs labeled 15 and 16.

Solution au jeu «Contes et légendes» du Sournal n°115

SOLUTIONS



Donnez maintenant à chaque signe, le chiffre qui lui correspond.



Le Sournal est à vous !

Envoyez-nous vos réactions ou vos questions.

N'hésitez pas à nous proposer des idées d'articles, un témoignage particulier, une contribution ou une collaboration.

Faites connaître l'originalité de votre association

et...

Nous cherchons aussi des correcteurs motivés !

Contactez sournal@ffsb.be